



DIE GEBIRGSKANTONE

Regierungskonferenz der Gebirgskantone
Conférence gouvernementale des cantons alpins
Conferenza dei governi dei cantoni alpini
Conferenza da las regenzas dals chantuns alpins

Communiqué de presse

L'abolition des forfaits fiscaux aurait des conséquences douloureuses pour les régions de montagne

Dans les cantons alpins, les personnes imposées à forfait sont non seulement des contribuables importants, mais souvent aussi des investisseurs et des mécènes. Ils créent ainsi des postes de travail dans les régions de montagne et soutiennent la formation de jeunes issus de ces régions ainsi que la vie culturelle locale. Si l'on chassait les personnes imposées à forfait, les cantons et les communes ne pourraient pas compenser ces pertes. C'est pourquoi la Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) rejette l'initiative populaire fédérale «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires».

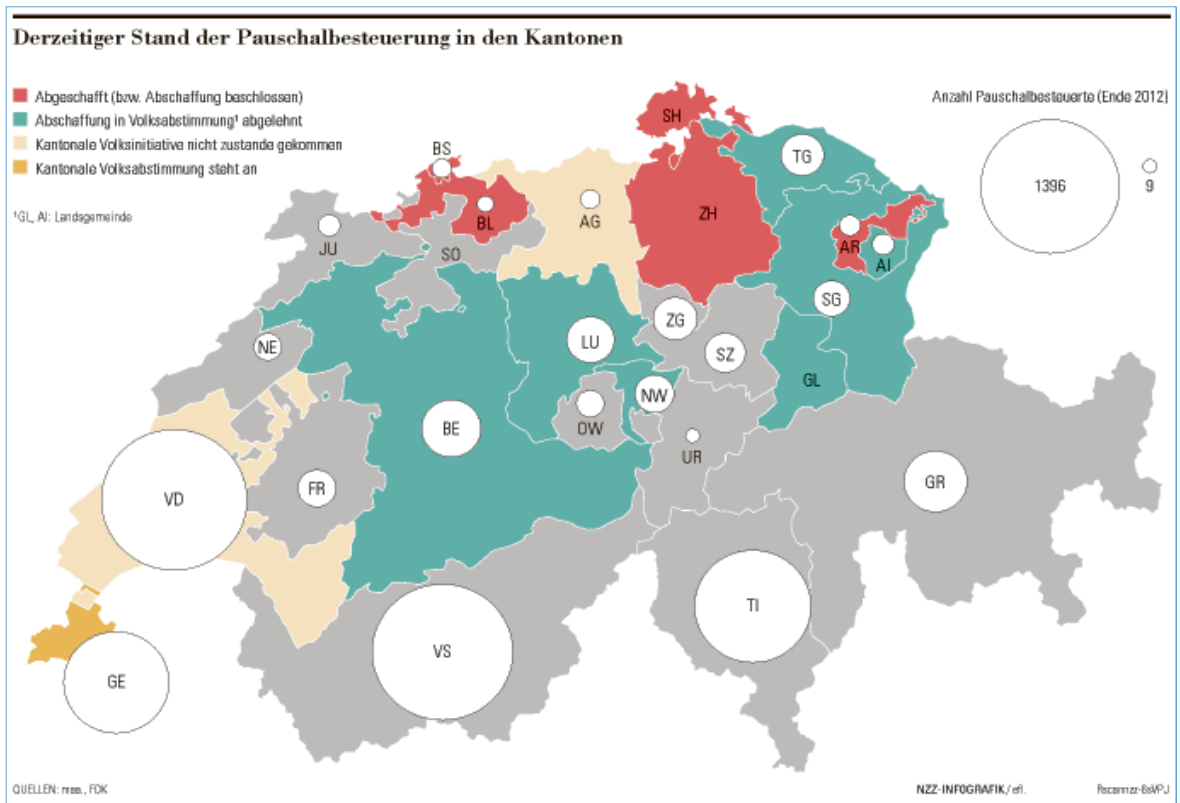
Coire, le 14 octobre 2014 Les 5500 personnes imposées à forfait ne paient pas seulement des impôts en Suisse: une étude menée par l'administration fédérale des contributions estime à 3 milliards de francs les dépenses annuelles des contribuables imposés à forfait. Plus de 22 000 postes de travail sont liés à ce montant considérable, en particulier dans la branche de la construction, dans le secteur du tourisme et des services ainsi que dans le domaine des loisirs. Par ailleurs, les forfaitaires soutiennent des activités culturelles, sociales et caritatives à hauteur de 470 millions de francs par année.

Sans la propension à investir des personnes imposées d'après la dépense, de nombreux grands hôtels prestigieux n'auraient pas pu être rénovés ni constituer les «fleurons» des localités et des régions. D'autre part, les contribuables imposés à forfait soutiennent diverses remontées mécaniques et financent des projets de sports d'hiver qui ne pourraient pas être réalisés sans leur aide. Nombreux sont aussi les forfaitaires qui créent des fondations, soutiennent les formations de jeunes issus des régions de montagne et encouragent des festivals ou des événements culturels de petite et moyenne importance dans les régions de montagne.

Si l'on abolissait les forfaits fiscaux, le risque serait grand de voir les personnes concernées transférer leur domicile dans un autre pays. Dès lors, leurs nombreux engagements en faveur de l'économie, de la formation et de la culture seraient annihilés. Au vu de leurs difficultés financières, les cantons et les communes des régions de montagne ne seraient pas à même de combler ce manque que les nouveaux contribuables ne compenseraient pas non plus. Il en résulterait des pertes d'emplois, des problèmes de formation et un appauvrissement du domaine culturel. Les régions de montagne ont déjà énormément de peine à supporter les conséquences économiques de l'initiative sur les résidences secondaires. Un affaiblissement supplémentaire de l'économie des cantons alpins serait dès lors fatal. Par conséquent, les sept gouvernements cantonaux regroupés dans la CGCA rejettent l'initiative populaire fédérale «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires» et recommandent aux électeurs de voter «non».

Personnes de contact:

- Dr Mario Cavigelli, président de la CGCA; 081 / 257 36 01; mario.cavigelli@bvfd.gr.ch
- Fadri Ramming, secrétaire général de la CGCA; 081 / 250 45 61; fadri.ramming@bluewin.ch



(Ce graphique n'est disponible qu'en allemand.)

Périmètre de la Conférence gouvernementale des cantons alpins

